

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Ronascreen 1400 B NP-30**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit Ronascreen 1400 B NP-30

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Encre d'impression.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéFournisseur Electra Polymers Ltd
Roughway Mill
Tonbridge
Kent TN11 9SG
UK

Tel: +44 1732 811118

Fax: +44 1732 811119

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1732 811 118 (08.30 - 17.00 GMT)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CE N° 1272/2008)**

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Non Classé

Santé humaine

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. The product contains small amounts of organic solvents. Considéré avoir un faible risque par inhalation aux températures normales du poste de travail.

2.2. Éléments d'étiquetage**Pictogramme de danger**

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Ronascreen 1400 B NP-30

Mentions de mise en garde	<p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
Contient	MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p>

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE 30-60% Numéro CAS: 868-77-9 Numéro CE: 212-782-2
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317
2,2-DIMETHOXY-1,2-DIPHENYLETHAN-1-ONE 1-5% Numéro CAS: 24650-42-8 Numéro CE: 246-386-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120000336-73
Classification Acute Tox. 4 - H302 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 3 - H412
ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHYR MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL) 0.1-1% Numéro CAS: 112-07-2 Numéro CE: 203-933-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475112-47-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312

Ronascreen 1400 B NP-30

PHÉNOL	<0.1%
Numéro CAS: 108-95-2	Numéro CE: 203-632-7
Classification Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Muta. 2 - H341 STOT RE 2 - H373	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Consulter un médecin si une gêne persiste. Traiter en fonction des symptômes.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Traiter en fonction des symptômes.
Inhalation	Aucun symptôme particulier connu. Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une irritation.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aucun.

Ronascreen 1400 B NP-30

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

Classe de stockage Stockage de produits dangereux divers.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ronascreen 1400 B NP-30

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHYLER MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL)

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm 133 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 50 ppm 333 mg/m³

D

PHÉNOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 2 ppm 8 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 4 ppm 16 mg/m³

D

D = Absorption de peau.

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE (CAS: 868-77-9)

DNEL	Industrie - Cutanée; Effets systémiques: 1.3 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Effets systémiques: 4.9 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Effets systémiques: 0.83 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Effets systémiques: 2.9 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Effets systémiques: 0.83 mg/m ³
PNEC	- Eau douce; 0.482 mg/l - Eau de mer; 0.482 mg/l - STP; 10 mg/l - rejet intermittent; 1 mg/l - Sédiments (eau douce); 3.79 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 3.79 mg/kg - Sol; 0.476 mg/l

2,2-DIMETHOXY-1,2-DIPHENYLETHAN-1-ONE (CAS: 24650-42-8)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.11 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.599 mg/kg p.c. /jour
PNEC	Industrie - Eau douce; 0.229 mg/l Industrie - Sédiments (eau douce); Intermittent release 0.184 mg/l Industrie - Eau de mer; 22.9 µg/l Industrie - Sédiments (eau douce); 8.87 mg/kg/dw Industrie - Sédiments (eau de mer); Long terme 0.887 mg/kg/dw Industrie - Station d'épuration des eaux usées; 19.4 mg/l Industrie - Sol; 1.64 mg/kg/dw

ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE (ACÉTATE DE BUTYLGLYCOL) (ACÉTATE D'ÉTHYLER MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNEGLYCOL) (CAS: 112-07-2)

Commentaires sur les composants	WEL = Workplace Exposure Limits
DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 133 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 775 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 333 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 102 mg/kg/jour Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 102 mg/kg/jour

Ronascreen 1400 B NP-30

PNEC

- Eau douce; .304 mg/l
- Eau de mer; .0304 mg/l
- rejet intermittent; .56 mg/l
- STP; 90 mg/l
- Sédiments (eau douce); 2.03 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); .203 mg/kg
- Sol; .68 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Stratifié de polyéthylène et éthylène/alcool vinylique (PE/EVOH).

Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Prévoir une fontaine oculaire. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Empêcher l'entrée du déversement dans les cours d'eau ou les égouts et la contamination de la terre ou la végétation. Si cette opération est impossible, immédiatement prévenir la police et les autorités compétentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Bleu.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	Indéterminé.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.

Ronascreen 1400 B NP-30

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Bases fortes. Oxydants puissants. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes d'azote. Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 31.956,52

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Test sur modèle de peau humaine Pas d'information disponible.

pH extrêmes Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substance avérée cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Ronascreen 1400 B NP-30

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Pas de danger spécifique pour la santé connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Voie d'exposition Inhalatoire Absorption cutanée Contact cutané et/ou oculaire. Ingestion

Organes cibles Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Symptômes A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Eruption allergique. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Considérations médicales Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

Informations toxicologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

2,2-DIMETHOXY-1,2-DIPHENYLETHAN-1-ONE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1.470,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1.470,0

Toxicité aiguë - cutanée

Ronascreen 1400 B NP-30

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	2.001,0
Espèces	Rat
ETA cutanée (mg/kg)	2.001,0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés
aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes
aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë -
microorganismes** Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre Indéterminé.

toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons
aux premiers stades de leur
vie** Indéterminé.

**Toxicité à court terme -
poissons aux stades de
l'embryon et de l'alevin** Indéterminé.

**Toxicité chronique -
invertébrés aquatiques** Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

2,2-DIMETHOXY-1,2-DIPHENYLETHAN-1-ONE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 30 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë -
invertébrés aquatiques** CE₅₀, 48 hours: 18 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes
aquatiques** CI₅₀, 72 hours: 20 mg/l, Algues

**Toxicité aiguë -
microorganismes** CE₅₀, 48 heures: 194 mg/l,

Toxicité aiguë - terrestre Inconnu.

toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique -
poissons aux premiers
stades de leur vie** Inconnu.

Ronascreen 1400 B NP-30

Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin Inconnu.

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques Inconnu.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable.

Phototransformation Indéterminé.

Stabilité (hydrolyse) Indéterminé.

Biodégradation Indéterminé.

Demande biologique en oxygène Indéterminé.

Demande chimique en oxygène Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Indéterminé.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

2,2-DIMETHOXY-1,2-DIPHENYLETHAN-1-ONE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 10.63, Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Kow: 2.95 Valeur estimée.

12.4. Mobilité dans le sol

Coefficient d'adsorption/désorption Indéterminé.

Constante de Henry Indéterminé.

Tension de surface Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

2,2-DIMETHOXY-1,2-DIPHENYLETHAN-1-ONE

Ronascreen 1400 B NP-30

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - Log Koc: 2.95 @ 25°C

Constante de Henry 8.76E-3 Pa m³/mol @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ronascreen 1400 B NP-30

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Listes pour la santé et l'environnement	Aucun composant n'est listé.
Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	: Méthode par le calcul.
Publié par	Responsable HSE.
Date de révision	12-07-18
Révision	7
Remplace la date	22-02-17
Numéro de FDS	20232
Mentions de danger dans leur intégralité	H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.